

Poitiers, le lundi 24 septembre 18

**Objet :** Taux d'échec au CAPPEI

Monsieur le Recteur,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les résultats du CAPPEI Session 2018. Un nombre important de collègues n'a pas obtenu la certification. Cette situation doit nous interroger. Ces collègues ont, pour la plupart, suivi une formation toute l'année scolaire. Il se sont investis dans un projet de formation alors qu'ils exercent en même temps sur un poste en ASH. Il est envisageable qu'un des facteurs d'échec ait été le décalage entre le positionnement des candidats et les attentes du jury.

Cela nécessite donc que tous les collègues ayant échoué soient reçus afin de faire le point sur les problématiques rencontrées. La mise en place d'une nouvelle formation nécessite obligatoirement une redéfinition précise des objectifs, des rôles de tous les acteurs de la formation, et une harmonisation académique des attendus. En ce sens, la mise à disposition d'un rapport de jury permettrait de donner une base pour les futurs candidats.

Nous souhaitons également que ces collègues soient accompagnés afin qu'ils puissent poursuivre leur engagement pour l'obtention du CAPPEI qui demande un investissement personnel important. Notre objectif commun est la réussite de tous les candidats pour une certification utile aux élèves les plus fragiles.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur l'expression de ma considération.

**Richard GAZAUD**

Secrétaire Départemental  
SE-Unsa de la Charente

**Francine HAÏTCE**

Secrétaire Départemental  
SE-Unsa de la Charente-  
Maritime

**Johann BARANGER**

Secrétaire Départemental  
SE-Unsa des Deux Sèvres

**Cécile CAPY-GILARDOT**

Secrétaire Départemental  
SE-Unsa de la Vienne

**Perrine PROST**

Secrétaire Académique du  
SE-Unsa

**Caroline BURAUD**

Responsable ASH  
pour le SE-Unsa